

AU-DELÀ DE « L'ÉCHEC » EN CENTRE DE FORMATION. LA RECOMPOSITION DES ASPIRATIONS PROFESSIONNELLES D'UN ANCIEN APPRENTI FOOTBALLEUR

Frédéric Rasera

L'Harmattan | *Sciences sociales et sport*

2014/1 - N° 7
pages 105 à 138

ISSN 1967-7359

Article disponible en ligne à l'adresse:

<http://www.cairn.info/revue-sciences-sociales-et-sport-2014-1-page-105.htm>

Pour citer cet article :

Rasera Frédéric, « Au-delà de « l'échec » en centre de formation. La recomposition des aspirations professionnelles d'un ancien apprenti footballeur »,
Sciences sociales et sport, 2014/1 N° 7, p. 105-138.

Distribution électronique Cairn.info pour L'Harmattan.

© L'Harmattan. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Au-delà de « l'échec » en centre de formation. La recomposition des aspirations professionnelles d'un ancien apprenti footballeur

*Frédéric RASERA**

À rebours des explications biologiques et psychologiques de la réussite sportive, plusieurs recherches sociologiques ont permis d'éclairer les conditions sociales d'accès au métier de footballeur¹. Les auteurs ont rendu compte de la sociogenèse d'un cursus de formation agréé par l'État en le resituant dans le processus d'autonomisation de l'espace du football professionnel français². Ils ont également étudié, à partir de différentes échelles analytiques, les ressorts sociaux de l'orientation vers ces centres d'apprentissage et les conditions de socialisation en leur sein³. Dans la perspective du cadre développé par Charles Suaud pour analyser la vocation sacerdotale⁴, les auteurs ont notamment montré comment la vocation footballistique, le sentiment pour un jeune footballeur d'être

* MCF, université Lumière Lyon 2, faculté d'anthropologie, de sociologie et de science politique ; membre du Centre Max Weber (UMR 5283), Équipe « Modes, espaces et processus de socialisation » ; frederic.rasera@univ-lyon2.fr

¹ Je remercie Julien Bertrand et Manuel Schotté pour leur relecture de ce texte qui est le résultat d'une enquête s'inscrivant dans le cadre du programme ANR « Formes et conditions de sortie de la vulnérabilité en milieux populaires », dirigé par Sylvia Faure et Daniel Thin (université Lumière Lyon 2, Centre Max Weber UMR 5283).

² SLIMANI Hassen. 2000. « La professionnalisation du football français. Un modèle de dénégation », thèse de doctorat de sociologie, université de Nantes. Seuls les clubs appartenant à l'espace du football professionnel peuvent avoir un centre de formation agréé par l'État.

³ FAURE Jean-Michel, SUAUD Charles (SLIMANI Hassen). 1999. *Le football professionnel à la française*, Paris, PUF ; BERTRAND Julien. 2012. *La fabrique des footballeurs*, Paris, La dispute ; JUSKOWIAK Hugo. 2011. « Un pour mille. Éléments de sociologie de la formation au métier de footballeur », thèse de doctorat en STAPS, université d'Artois.

⁴ SUAUD Charles. 1978. *La vocation. Conversion et reconversion des prêtres ruraux*, Paris, Éditions de Minuit.

« fait pour ça », est le produit d'un long processus collectif d'inculcation. Les institutions légitimées par l'État à reconnaître le talent footballistique y tiennent une place centrale par leur pouvoir (s)électif, l'élection ayant d'autant plus de chances d'être intériorisée par le jeune joueur qu'elle entre souvent en consonance avec sa socialisation familiale.

Ces différentes enquêtes ont bien montré le caractère particulièrement sélectif du cursus institutionnalisé de formation au métier de footballeur, faisant de l'incertitude un élément central de cette socialisation professionnelle⁵. Très peu d'apprentis sont finalement retenus par leur club formateur pour signer un contrat de joueur professionnel au terme de leur apprentissage⁶. Or, le devenir de ces jeunes footballeurs, qui ont vécu plusieurs années au sein d'un univers enveloppant où tous les impératifs – notamment scolaires – sont subordonnés à l'apprentissage footballistique et qui n'ont finalement pas été recrutés par leur club formateur, reste largement méconnu. À partir de l'étude d'un cas singulier, le présent article entend contribuer à pallier ce manque. Il prend pour objet l'évolution des aspirations professionnelles d'un ancien apprenti footballeur qui a été évincé de son club formateur à l'âge de 18 ans en les resituant dans une trajectoire biographique conçue comme un ensemble d'histoires plurielles au sein de différents univers d'appartenance⁷. Alors que le regard le plus commun porté sur les jeunes exclus de l'élite du football professionnel emprunte principalement les lunettes de « l'échec », lunettes qui ont d'autant plus de chances de charrier une vision misérabiliste que les apprentis footballeurs se recrutent principalement dans les familles populaires⁸, il s'agit ici d'analyser dans le détail tant les « ressources » que les

⁵ BERTRAND Julien. 2009. « Entre "passion" et incertitude : la socialisation au métier de footballeur professionnel », *Sociologie du travail*, 51, 2009, p. 361-378.

⁶ 70 % des apprentis n'accèdent pas au statut de footballeur professionnel selon Hassen Slimani, 95 % selon Didier Demazière et Benoît Csakvary. Cf. SLIMANI Hassen. 2000. *op. cit.*, p. 346 et DEMAZIERE Didier, CSAKVARY Benoît. 2002. « Devenir professionnel », *Panoramiques*, 4^e trimestre II, p. 85-97, p. 87. Au niveau des sources institutionnelles, l'Union nationale des footballeurs professionnels (UNFP) annonce un pourcentage de l'ordre de 80 %. Cf. COLLIN Yvon. 2004. *Quels arbitrages pour le football professionnel ? Les problèmes liés au développement économique du football professionnel*, Rapport d'information du Sénat, n° 336, p. 76.

⁷ CHAMBOREDON Jean-Claude. 1983. « Le temps de la biographie et les temps de l'histoire. Remarques sur la périodisation. À propos de deux études de cas », in FRITSCH Philippe (dir.). *Le sens de l'ordinaire*, Éditions du CNRS, p. 17-29 ; MAUGER Gérard, F. POLIAK Claude, PUDAL Bernard. 1999. *Histoires de lecteurs*, Paris, Nathan, p. 13.

⁸ FAURE Jean-Michel, SUAUD Charles (SLIMANI Hassen), *op. cit.*, p. 208.

« handicaps » sociaux qui façonnent un parcours. Dissipons toutefois tout risque de malentendu : l'objectif n'est évidemment pas de saisir en quoi le cas présenté serait « représentatif » du devenir des apprentis footballeurs non recrutés par leur club formateur, position épistémologiquement intenable, mais bien d'en « extraire une argumentation de portée plus générale, dont les conclusions pourront être réutilisées pour fonder d'autres intelligibilités [...] »⁹.

Je vais m'appuyer sur le suivi dans la durée de la trajectoire de Nicolas. Celui-ci est entré au centre de formation du club professionnel de Saint-Étienne en 1999¹⁰, à l'âge de 14 ans, à la suite d'un parcours d'excellence sportive. Quatre ans plus tard, les dirigeants du club lui signalent qu'ils ne souhaitent pas le garder. J'ai réalisé un premier entretien biographique avec Nicolas en janvier 2007, trois ans et demi après qu'il ait quitté son club formateur. À l'époque, il évoluait, sans contrat de travail, dans l'équipe réserve de l'Olympique, club phare de sa ville natale qui avait accédé depuis peu à la Ligue 2 professionnelle. J'ai ensuite continué à suivre de près son évolution en réalisant notamment trois autres entretiens avec lui : en avril 2010 alors qu'il était employé par un club de football amateur de CFA2 situé à 30 kilomètres de sa ville natale, en février 2011 alors qu'il avait arrêté toute pratique du football et travaillait « au noir » dans un restaurant, en mars 2013 alors qu'il était au chômage et avait repris le football dans un club amateur de CFA situé en banlieue parisienne [encadré 1]. Si le premier objectif de ces entretiens répétés était de saisir le point de vue *in situ* de Nicolas à un moment précis, ils ont également permis de revenir avec lui sur des éléments de sa trajectoire et de cumuler un matériau biographique d'autant plus fin que notre relation devenait plus intime. Parallèlement à ces entretiens ponctuels, je suis resté régulièrement en contact avec lui par téléphone. Sur toute cette période, j'ai pu aussi l'observer dans certains de ses groupes d'appartenance, principalement des groupes d'interconnaissance constitués autour de la pratique du football¹¹. Cette manière de procéder m'a ainsi permis

⁹ PASSERON Jean-Claude, REVEL Jacques. 2005. « Penser par cas. Raisonner à partir de singularité », in PASSERON Jean-Claude, REVEL Jacques (dir.). *Penser par cas*, Paris, Éditions de l'EHESS, p. 9-44, p. 9.

¹⁰ Tous les noms des clubs et des personnes ont été modifiés par souci d'anonymisation.

¹¹ J'ai notamment pu l'observer quasi quotidiennement dans sa pratique du football d'octobre à décembre 2007.

de suivre en continu la dynamique des aspirations professionnelles de Nicolas¹². De ce point de vue, elle constitue un outil efficace pour maîtriser les biais relatifs à « l'illusion biographique¹³ » en limitant autant que possible les reconstructions rétrospectives.

Le point de vue de recherche engagé m'a conduit à privilégier une restitution chronologique de la trajectoire de Nicolas depuis son éviction du centre de formation du club professionnel de Saint-Étienne. La première partie de l'article analyse les conditions sociales qui ont conduit Nicolas à retourner dans son club d'origine pour poursuivre son engagement sportif dans un contexte très différent de celui qu'il avait connu jusque-là au sein d'une institution sportive d'élite. La deuxième partie montre ensuite comment Nicolas est finalement parvenu à réinvestir des enjeux de professionnalisation sportive à distance du haut de la hiérarchie footballistique. Enfin, la troisième partie analyse les logiques sociales qui viennent façonner le processus de désenchantement de sa vocation de footballeur.

Encadré 1: Hiérarchie sportive des clubs de football français

Espace du football professionnel français :

- (1) Ligue 1 : 1 championnat national, 20 clubs.**
- (2) Ligue 2 : 1 championnat national, 20 clubs.**

Espace du football amateur français (4 meilleures divisions amateurs) :

- (3) National : 1 championnat national, 20 clubs.**
- (4) Championnat de France Amateur (CFA) : 4 championnats nationaux, 72 clubs.**
- (5) Championnat de France Amateur 2 (CFA 2) : 7 championnats nationaux, 98 clubs.**
- (6) Division Honneur (DH) : 14 championnats régionaux, 364 clubs.**

¹² Pour voir à l'œuvre des usages proches d'une telle méthode en sociologie du travail et des professions, voir notamment SORIGNET Pierre-Emmanuel. 2010. *Danser : enquête dans les coulisses d'une vocation*, Paris, La Découverte ; FLEURIEL Sébastien. 2010. « De la vocation artistique à la précarité : devenir professeur de danse jazz », *Sociologie de l'art*, vol. 15, p. 137-158, ou encore COROUGE Christian, PIALOUX Michel. 2011. *Résister à la chaîne. Dialogue entre un ouvrier de Peugeot et un sociologue*, Marseille, Agone.

¹³ BOURDIEU Pierre. 1986. « L'illusion biographique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 62-63, p. 69-72.

I- Être évincé d'une formation sportive d'élite

a) Retourner chez soi

À la sortie de son club formateur, Nicolas est d'abord soulagé de quitter une institution dont le caractère sélectif l'a très profondément éprouvé. Alors qu'il faisait partie des apprentis jugés les plus prometteurs à son entrée, il a été progressivement relégué à partir de sa troisième année de formation, assigné à jouer dans des équipes de seconde zone situées à distance de l'élite. Déclassé, la force de sa croyance en sa vocation l'a toutefois conduit à ne pas baisser les bras. Il a redoublé d'efforts pour tenter de retrouver le haut de la hiérarchie locale, jusqu'à s'épuiser totalement physiquement et moralement : il est constamment fatigué et peine très souvent à trouver le sommeil tant il est inquiet pour son avenir. Dans ce contexte, le sentiment d'être dans une impasse l'a amené à entrer régulièrement en conflit avec les autres membres de l'institution et à tenir ses proches à distance :

« À l'entraînement j'étais mauvais : mauvais sur le terrain et mauvais mentalement. Je ne savais pas où donner de la tête, je ne savais pas comment faire pour réussir. J'essayais par tous les moyens, je m'énervais, je n'y arrivais pas. C'est pas de la faute de quelqu'un d'autre. Je savais que c'était de ma faute, mais je sais pas... C'était une haine. Oui j'avais la haine, mais personne ne pouvait me parler. Mes parents ils m'appelaient : je ne répondais pas. On m'appelait : je ne répondais pas. En fait je vais t'expliquer... Depuis tout petit on m'a mis comme un peu le meilleur de l'équipe, tu vois ce que je veux dire ? Et d'un coup tu te retrouves à être mis sur la touche et... On ne te calcule plus. »

(Entretien de janvier 2007)

Face à une telle situation de relégation, Nicolas vit l'éviction du club comme une libération sans toutefois que ce marquage négatif ne soit vécu comme le signe inéluctable d'un impossible destin sportif. En effet, il n'envisage pas d'autre choix que de s'orienter sur le marché de la formation pour poursuivre son apprentissage dans un autre club de football professionnel français. Pour comprendre les ressorts de cette orientation, il importe de resituer l'éventail des possibles qui s'offre à lui lorsqu'il quitte son club formateur à 18 ans. Cet éventail est réduit. Déjà rebuté par les choses scolaires pendant l'enfance, Nicolas s'est considérablement désinvesti une fois entré dans un cursus de formation où le scolaire est subordonné au sportif. À la suite d'une première année passée en troisième dans un collège, il a suivi, sans grande motivation, une forma-

tion au Brevet d'études professionnelles (BEP) comptabilité dans les murs du club professionnel, diplôme qu'il n'obtient finalement pas au terme de son cursus. Prendre en compte le parcours scolaire de Nicolas pour expliquer son orientation ne doit toutefois pas conduire à faire de celle-ci une simple stratégie négative sans la resituer dans une longue socialisation sportive¹⁴.

En effet, ce choix traduit d'abord la force d'une croyance qui résulte d'un long parcours d'excellence sportive qui ne saurait être anéantie par cette éviction. Depuis l'enfance et jusqu'à sa troisième année stéphanoise, Nicolas a toujours reçu des signes de reconnaissance importants le dotant symboliquement parmi ses pairs footballeurs, en ayant par exemple été présélectionné en équipe de France l'année de son entrée en formation et en s'étant vu proposer par la suite un contrat de formation « aspirant¹⁵ » à l'âge de 15 ans. Son engagement sportif a également été légitimé et supporté par le groupe familial. À la différence de la majorité des apprentis dont la carrière sportive a été encadrée de près par le père, c'est son grand-père maternel qui a joué ce rôle au sein de la famille. Ancien joueur amateur et éducateur dans un club de football, Michel (conducteur de train à la SNCF) a toujours encouragé son petit-fils et suivi ses performances. En revanche, le père de Nicolas (ancien mécanicien reconverti cheminot) n'a jamais été un grand amateur de football et a toujours eu un regard plutôt distant sur la carrière sportive de son fils, d'autant plus qu'il a quitté le foyer quand Nicolas avait 7 ans. Dans un contexte familial marqué par un divorce très conflictuel, Nicolas a passé une grande partie de son enfance chez ses grands-parents maternels au contact régulier de son grand-père qui a encadré de près sa pratique du football (« Je jouais tout le temps, j'avais tout le temps un ballon, je jouais tout le temps avec mon grand-père »). Dans l'entreprise de soutien familial à la carrière de Nicolas, sa grand-mère maternelle (femme au foyer) et sa mère (assistante maternelle) ont également été toujours présentes, fidèles supportrices placées en retrait du grand-père qui incarne la légitimité footballistique au sein de la famille. La mère de Nicolas, avec qui sa petite sœur et lui ont vécu depuis le divorce, a

¹⁴ Pour un exemple de « vocation négative », cf. LEFÈVRE Nicolas. 2010. « Construction sociale du don et de la vocation de cycliste », *Sociétés contemporaines*, n° 80, p. 47-71, p. 62.

¹⁵ Contrat de formation d'une durée de trois ans qui a permis à Nicolas d'être rémunéré selon les cadres minimum fixés par la Charte du football professionnel (environ 600 euros mensuels pour la dernière année).

toujours soutenu son fils dans son entreprise de conversion de sa passion sportive en métier. Ce soutien s'inscrit dans la généalogie familiale puisque sa mère appartient à une famille de « footeux » et a toujours vu les hommes de la famille (le grand-père et l'oncle de Nicolas) s'adonner passionnément au football. Il se conçoit également en lien avec les aspirations portées sur son fils et le rapport à la scolarité qui les sous-tendent. Tout en étant relativement dotée scolairement (elle a arrêté ses études en licence de psychologie), la mère de Nicolas n'a jamais voulu trop contraindre son fils avec des exigences scolaires qui le rebutaient. À cet égard, Nicolas parle d'« accompagnement » pour imaginer le suivi scolaire réalisé par sa mère en voulant signifier un encadrement sans imposition. On peut émettre l'hypothèse que cette stratégie éducative est liée à la position d'une mère issue d'une famille populaire, qui a arrêté ses études pour se consacrer exclusivement à son foyer, et qui, à la suite de la séparation, s'est retrouvée dans une situation fragilisée¹⁶. On peut alors penser que la faible rentabilisation de ses titres scolaires a entraîné chez elle une forme de désillusion par rapport à la voie scolaire¹⁷. Lorsque Nicolas est évincé du centre de formation de Saint-Étienne, il peut ainsi bénéficier de ces soutiens familiaux qui continuent de croire en lui : « Pour eux je n'étais pas mauvais. Ils n'ont pas su me dire : “t'es mauvais, ça ne sert à rien, tu n'y arrives pas, arrête.” Ils n'ont jamais su me le dire [...] Mon grand-père a toujours été en train d'arrondir les angles : “Ah t'as fait une bonne passe là, t'as fait une bonne frappe.” Toujours dans le positif. »

S'il espère pouvoir se reclasser dans un autre club de football professionnel français, Nicolas n'a toutefois pas de véritable réseau de soutien pour l'aider à faire valoir son savoir-faire à sa sortie. À la différence de nombre d'apprentis footballeurs¹⁸, il n'a jamais été en relation directe avec des agents de joueurs. Sollicité dès ses débuts stéphanois par plusieurs de ces intermédiaires du marché, il ne leur a en effet jamais confié

¹⁶ Suite au divorce, la mère de Nicolas et ses deux enfants ont dû quitter leur pavillon pour habiter dans un logement beaucoup moins confortable (« on s'est retrouvés dans une toute petite maison où il y avait deux pièces. On était presque à la rue »). C'est dans ce contexte que la mère de Nicolas, alors femme au foyer, s'est pressée de trouver un emploi et est devenue assistante maternelle.

¹⁷ Sur les effets de la rentabilisation des diplômes dans la transmission d'un capital scolaire, voir HENRI-PANABIERE Gaëlle. 2010. *Des « héritiers » en échec scolaire*, Paris, La Dispute.

¹⁸ BERTRAND Julien. 2012. *La fabrique des footballeurs*, Paris, La Dispute.

la gestion de sa carrière. C'est son grand-père qui s'est toujours occupé de lui en refusant que des agents tiennent ce rôle :

« T'avais pas d'agent à Saint-Étienne ? Comment ça se fait ?

Nicolas : Je n'avais pas d'agent. Mon grand-père n'en voulait pas. C'est mon grand-père qui s'occupait de moi. On a fait une erreur de ne pas avoir d'agent, pour avoir quelqu'un dans le milieu... Pas forcément pour qu'il gratte de l'argent (image que son grand-père semblait avoir des agents de joueurs).

Pourquoi ton grand-père ne voulait pas que tu aies d'agent ?

Nicolas : Parce qu'il a toujours été méfiant, trop méfiant [...] Je me rappelle quand j'avais 13 ans et que j'étais encore à l'Olympique (son club d'origine), le téléphone n'arrêtait pas de sonner : des agents de partout ! Des agents anglais, des agents français... J'avais 13 ans. J'avais des clubs de partout et je voyais qu'ils n'arrivaient pas à gérer cette ferveur, je voyais déjà que ma mère et mon grand-père ils n'arrivaient pas à gérer ça. Ils n'ont jamais réussi à gérer le... On ne va pas appeler ça le succès... Mais il y a trop de pression quoi.

Et peut-être aussi tout ce qu'on entend sur les footballeurs, le fait qu'ils peuvent se faire arnaquer par des agents...

Nicolas : Voilà. Exactement ».

(Entretien de mars 2013)

Passionné de football, mais déboussolé devant la masse des personnes qui sollicitent son petit-fils, le grand-père de Nicolas a toujours refusé, par défiance, que des tiers utilisent le succès sportif de son petit-fils pour leurs propres intérêts. Au sein d'un univers professionnel où les réseaux sont un puissant mécanisme de régulation¹⁹, la confiance associée à la gestion familiale de la carrière sportive a toutefois pour contrepartie de se priver des éventuelles ressources que représentent les intermédiaires du marché²⁰. C'est alors accompagné par son grand-père que Nicolas

¹⁹ DEMAZIERE Didier, JOUENET Morgan. 2011. « Les agents sportifs dans le football. Rôles professionnels et régulations de l'activité », in ROBIN Guillaume (dir.). *Football, Europe et régulations*, Lille, Septentrion, p. 191-199, p. 196.

²⁰ Si les liens forts (familiaux) constituent ici des supports matériels et affectifs, on peut en effet émettre l'hypothèse qu'ils sont en revanche peu efficaces pour opérer des stratégies de placement adaptées sur un marché de la formation que le grand-père de Nicolas maîtrise peu. Pour une analyse des effets des différents types de réseaux de soutien sur les carrières sportives, inspirée de Granovetter (GRANOVETTER Mark. 2000. *Le marché autrement*, Paris, Desclée de Brouwer, p. 45-74), voir notamment

part à 18 ans démarcher les clubs pour pouvoir faire des « essais ». Potentiellement perçue comme un espoir pour réintégrer l'espace du football professionnel, cette période consacrée à rechercher un club lui rappelle au contraire son déclassement sportif. Un mot revient à sa bouche pour qualifier ce contexte des « essais » : « l'abattoir ». Au milieu de la masse des postulants, il lui faut se démarquer pour espérer convaincre les recruteurs. Épuisé physiquement, désorienté dans un contexte où il ne trouve pas ses marques (« tu ne connais personne »), Nicolas ne parvient pas à optimiser ses performances. Il prend alors durement conscience que son parcours de relégation s'inscrit dans une histoire collective qu'il partage avec de nombreux apprentis qui, comme lui, n'ont pas réussi à s'établir dans leur club formateur :

« L'essai au Mans, c'est une catastrophe : mille joueurs, sur un terrain c'est même pas de l'herbe... En plus, Le Mans t'as vu la distance ! C'était mon grand-père qui m'avait emmené, c'était catastrophique ! En plus j'étais encore fatigué, je te jure j'avancais pas, j'avancais pas et puis... Tu te dis : "Putain je suis nul ou quoi ? Je suis pas bon, je suis catastrophique" Tu le sais ! Avant d'entrer à Saint-Étienne, j'avais fait des essais comme ça et tout le monde venait me voir. Après quand je suis allé faire des essais, il n'y en a pas un qui me calculait... Tu vois le truc : quand t'es bon tout le monde vient, quand t'es nul on ne te calcule plus ! »

(Entretien de janvier 2007)

Le Mans, Sedan, Gueugnon, Auxerre, aucun des clubs professionnels où il postule ne donne suite positivement. Dans ce contexte de relégation, les moindres signes positifs sont saisis et permettent d'attiser la croyance en ses qualités de footballeur. C'est notamment le cas lorsqu'il perçoit que dans certains contextes de jeu, il est relativement performant : selon les postes auxquels on l'assigne, les partenaires présents, les formats d'évaluation mis en place (match classique ou exercices techniques), etc., il constate qu'il n'a pas tout perdu. Aussi, les moindres évaluations positives de la part des recruteurs, certes non suffisantes pour espérer être retenu dans le contexte présent, constituent de petites rétributions symboliques non négligeables. Par exemple, l'intérêt que lui ont porté les dirigeants du club professionnel d'Auxerre qui n'ont

SCHOTTE Manuel. 2012. *La construction du « talent ». Sociologie de la domination des coureurs marocains*, Paris, Raisons d'agir, p. 212.

cependant pas souhaité l'enrôler a pu l'apaiser : « Déjà le fait qu'ils aient failli me prendre, ça m'a fait du bien. »

Au final, Nicolas n'a alors pas d'autre choix que de revenir dans sa ville natale, une ville moyenne d'environ 150 000 habitants située à 200 kilomètres du club stéphanois, où il peut bénéficier de la protection rapprochée de sa famille (en étant notamment « nourri-logé » chez sa mère) et tenter de se reclasser dans le club amateur de l'Olympique où s'est constituée sa prime socialisation footballistique avant de partir en formation et dans lequel il a gardé plusieurs contacts (il y a joué de 5 ans à 14 ans). L'Olympique est le club phare de la scène locale : l'équipe première évolue alors en National (3^e division française) et les deux premières équipes réserves en Championnat de France amateur 2 (CFA2, 5^e division française) et en Division honneur (DH, 6^e division française). Depuis quelques années, les dirigeants du club, soutenus par des élus et des entrepreneurs locaux, mènent une politique sportive qui a pour objectif de faire accéder le club à la Ligue 2 professionnelle. Tout en s'éloignant de l'espace le plus légitime de la pratique du football, Nicolas trouve ici un contexte qui lui permet de poursuivre son engagement sportif en bénéficiant d'une protection matérielle.

b) Le football, l'usine et l'école

De retour dans sa ville natale, Nicolas reste entièrement focalisé sur les enjeux footballistiques. Mais, alors qu'il espérait obtenir la reconnaissance des entraîneurs de son nouveau club et intégrer l'équipe réserve de CFA2, qui regroupe principalement de jeunes joueurs jugés prometteurs, il déchantait rapidement. Pour la première fois qu'il intègre la catégorie senior où sont abolies les distinctions d'âge, il peine à faire sa place. Il est renvoyé dans des équipes de bas niveau (à son retour il joue souvent avec la quatrième équipe du club) et ne parvient pas à s'ajuster à ce nouveau cadre de pratique. Ce rapide passage du statut d'aspirant footballeur professionnel à l'anonymat au sein d'un club amateur est vécu douloureusement :

« Tu te dis : "qu'est-ce qui m'arrive ?" T'es au-dessus du lot, tu prétends devenir professionnel et, du jour au lendemain, tu ne mets pas un pied devant l'autre, t'arrives pas à courir, t'as mal partout, t'es pas performant, les entraîneurs ne te calculent plus, et les joueurs c'est pareil. »

(Entretien d'avril 2010)

Sorti d'une institution de formation enveloppante qui était entièrement structurée autour de l'apprentissage du métier de footballeur et désormais objectivement éloigné de l'accès au marché du travail footballistique, Nicolas bénéficie du soutien de personnes qui l'aident à développer d'autres capitaux. D'une part, sa mère l'incite à repasser en candidat libre les quelques unités manquantes à la validation de son BEP comptabilité afin d'avoir « un bagage » pour l'avenir. Elle s'occupe de toutes les démarches administratives et l'accompagne dans ses révisions. D'autre part, un entraîneur de l'Olympique dont il est proche, le sachant sans emploi et éloigné du système scolaire, négocie auprès d'un dirigeant du club pour qu'il l'embauche dans l'usine dont il est le patron. Cette expérience du travail ouvrier est particulièrement dure à vivre pour Nicolas. Elle affecte notamment ses relations avec sa copine rencontrée quatre ans plus tôt lorsqu'il était en début de formation à Saint-Étienne, le passage du statut d'apprenti footballeur au « bleu de travail » renvoyant à Nicolas une image de sa virilité difficile à accepter :

« Nicolas : Quand je suis revenu de Saint-Étienne, la semaine d'après j'avais un bleu de travail, je travaillais à l'usine et je dévissais des clous sur une planche ! J'étais par terre et le gars me dit : "Il y a des clous là-bas, il y a une planche : t'enlèves les clous de la planche." Je me suis mis par terre sur le goudron avec le bleu de travail et je me suis dit : "Mais qu'est-ce que je fous ? Il y a une semaine j'étais à Saint-Étienne, j'étais bien et tout, et là je suis avec un bleu de travail en train d'enlever des clous." Là ça m'a... J'avais une petite mobylette, j'allais le matin, je me levais, c'était horrible... Tu vois vraiment le décalage.

Et là tu t'es dit quoi ?

Nicolas : "Qu'est-ce que j'ai foutu pour en arriver là ?" Voilà, tu te poses des questions, tu vois pas très bien... J'étais encore avec ma copine en plus (ils se sépareront peu de temps après suite au déménagement lointain de celle-ci)... T'es là... Je sais pas... Tu le vis mal... Quand elle te voit avec un bleu de travail, ta fierté et tout... Tu te dis voilà... T'es pas habitué.

Et toi tu l'as pris comment, ça s'est passé comment ?

Nicolas : Ça m'a pris comme une claque. Je l'ai bien pris, je l'ai pris comme... Pour me renforcer.

T'as continué à bosser là-bas ?

Nicolas : Trois semaines j'ai fait. Après je me suis pris la tête avec le patron, Monsieur Raymond. Enfin bref, ça m'a endurci... Le dernier jour, je me suis pris la tête avec lui, je me suis barré.

Du coup, qu'est-ce que tu voulais faire ? Parce que tu me dis que tu as arrêté les études... Après ton BEP, tu voulais bosser ?

Nicolas : Je ne savais pas trop, parce que... Parce que déjà... Ben oui la première année, il fallait déjà que j'aie mon BEP. Vu que j'étais en candidat libre ils m'ont fait travailler, le club ils m'ont trouvé un travail. Mais non je ne voulais pas travailler, je voulais continuer un peu mes études, mais dans ma tête je me suis toujours dit que je finirais pro, ça a toujours été dans ma tête ça, même si c'était... Ça a toujours été dans ma tête ».

(Entretien de janvier 2007)

L'expérience négative du travail à l'usine et l'image repoussoir du devenir ouvrier contribuent à lui rappeler sa vocation footballistique. Reste que sa position reléguée dans le contexte sportif l'écarte de toute perspective de professionnalisation à court terme. Nicolas tente alors de réinvestir l'univers scolaire qui était jusqu'alors tenu à distance. Au terme de la première année qui suit l'éviction de son club formateur, la réussite inattendue à son BEP constitue une petite ressource symbolique qui lui donne un passeport pour retrouver « l'école », un gage d'une appartenance lycéenne jugée plus valorisante que l'appartenance ouvrière²¹. Nicolas entre alors à 19 ans en première Sciences et technologies tertiaires tout en continuant à jouer au football au club de l'Olympique.

Nicolas vit de manière ambivalente le retour au lycée. Dans un contexte où le reclassement à la sortie du centre de formation est difficile, il permet une revalorisation symbolique et une certaine organisation temporelle. Au temps lâche de sa première année du retour s'oppose une contrainte temporelle qui lui permet de retrouver une certaine stabilité : « Quand j'étais au chômage, j'avais pas de rythme de vie, je me couchais tard, je me levais tard. Alors qu'à l'école je me levais tôt, je me couchais tôt, j'avais un rythme de vie et dans la tête ça joue²². » Lorsqu'il évoque à nouveau son retour à l'école, Nicolas y voit d'ailleurs une cause de ses meilleures performances footballistiques. Durant cette période, il com-

²¹ On peut lire la stratégie de Nicolas comme une volonté d'échapper à la « disqualification symbolique » d'une déscolarisation que l'engagement footballistique ne peut plus compenser. Cf. MILLET Mathias, THIN Daniel. 2004. « La déscolarisation comme parcours de disqualification symbolique », in GLASMAN Dominique, (EUVRARD Françoise (dir.). *La déscolarisation*, Paris, La Dispute, p. 265-278.

²² Sur les effets destructurants du chômage sur les rythmes de vie, voir l'enquête pionnière de LAZARFELD Paul, JAHODA Marie, ZEISEL Hans. 1981. *Les chômeurs de Marienthal*, Paris, Éditions de Minuit.

mence à retrouver le moral, à mieux se sentir physiquement (il « retrouve ses jambes » selon ses mots) et, conjointement, à obtenir la reconnaissance de ses entraîneurs qui le titularisent de plus en plus régulièrement dans l'équipe réserve du club qui évolue en CFA2. Mais le retour au lycée ne se fait toutefois pas sans heurts du fait des dispositions qu'il a construites jusqu'ici à l'égard de l'école, notamment durant sa période de formation. Les cadres pédagogiques, aussi bien en termes d'autorité que d'astreinte physique et intellectuelle, diffèrent grandement de l'expérience scolaire stéphanoise et le conduisent à se désinvestir au fur et à mesure de l'année :

« Comment ça s'est passé au lycée ?

Nicolas : Oh franchement... J'avais toujours des séquelles par rapport à Saint-Étienne. Parce que ça n'a rien à voir. À Saint-Étienne on était neuf et c'était la plus grande classe ! Des fois tu es deux, trois ou tout seul ! Le fait de me retrouver dans une classe de... En plus on n'était pas trop encore, dix-huit ou dix-neuf... Le fait de me retrouver dans une classe avec une prof autoritaire... Qu'à Saint-Étienne, c'était plus familial. Au centre c'était la récré pour le prof. Tu vois ils étaient contents, il y avait deux personnes, il y avait trois personnes, et en plus des futurs footballeurs, tu vois ce que je veux dire... Que là, ils te mettent à ta place... En plus je suis pas le gars qui fout le bordel, mais voilà quoi... Dès qu'elle te dit un truc... La première fois tu dis : "Oh ! Tu me dis pas ça à moi !" ... Tu vois ce que je veux dire... Deuxième fois, troisième fois, après tu te mets dedans... Au début c'est dur.

Et le boulot c'était dur ?

Nicolas : Oui voilà, déjà le nombre d'heures. On avait quatre heures par jour à tout casser à Saint-Étienne et là tu te retrouves avec sept heures... Je pétais un plomb moi ! Alors qu'au centre tu finissais à 3 heures l'école, là je finissais à 6 heures, il faisait nuit, je pétais un plomb. Au début je pétais un plomb, c'est pas possible que je reste jusqu'à 6 heures, je pouvais pas tenir sur une chaise.

T'es pas habitué.

Nicolas : Oui t'as pas l'habitude. Au début je te parle... Après je n'y allais plus trop. »

(Entretien de janvier 2007)

Au terme de l'année scolaire, Nicolas ne souhaite plus retourner au lycée et se consacre alors exclusivement au football. La volonté de passer son bac en candidat libre se conçoit comme le « choix » d'articuler l'ambition de garder un pied à l'école tout en se détachant des modalités d'encadrement intenables de l'institution scolaire. Ayant toujours été

soucieuse que son fils puisse s'épanouir dans sa passion et rétive à trop le contraindre dans des voies qui ne le mobilisent pas, sa mère n'oppose aucune résistance à sa décision. Finalement, Nicolas ne parvient pas à s'inscrire dans un cadre temporel et cognitif lui permettant de poursuivre ce projet initial et abandonne tout engagement scolaire alors même qu'il a retrouvé une certaine légitimité au sein du club de l'Olympique.

II- Réinvestir les enjeux de professionnalisation sportive à distance de l'élite

a) Vouloir « vivre du football »

Âgé de 20 ans, Nicolas évolue la plupart du temps dans l'équipe réserve de l'Olympique, club dont l'équipe première vient juste d'accéder à l'élite professionnelle (Ligue 2). Il partage le quotidien de plusieurs jeunes aux ambitions affichées, dont certains ont connu une trajectoire sportive analogue à la sienne. Il évolue aussi régulièrement aux côtés de joueurs professionnels qui, lorsqu'ils ne sont pas retenus pour jouer avec l'équipe première, jouent avec l'équipe réserve. Ponctuellement, il est appelé par l'entraîneur de l'équipe professionnelle de Ligue 2 pour suppléer un joueur et « faire le nombre » aux entraînements. Sa position réjouit ses proches, et plus particulièrement son grand-père qui continue d'être son premier supporter.

Sa situation est toutefois singulière : son appartenance à l'équipe réserve d'un club professionnel de Ligue 2 est source de profits symboliques, mais ne lui permet pas pour autant de bénéficier d'un statut d'emploi protecteur. Le football étant son occupation principale, il dispose d'un ensemble de ressources matérielles pour soutenir son engagement et se soustraire de la recherche d'une voie professionnelle alternative. Il est hébergé chez sa mère et met en pratique un usage en dilettante du travail intérimaire²³. Si l'intérim constitue un moyen d'acquérir de l'argent, il lui permet aussi d'entretenir facilement un espace des possibles à son engagement footballistique en offrant de grandes facilités d'ajustement. Enfin, Nicolas touche également des revenus de sa pratique du football avec l'équipe réserve de l'Olympique, environ 250 euros par mois sous forme de primes de matchs.

²³ PIALOUX Michel. 1979. « Jeunesse sans avenir et travail intérimaire », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 26-27, p. 19-47.

À la différence de sa période de formation durant laquelle était prescrit un usage réglé du temps, il s'agit désormais pour Nicolas d'organiser son temps autour des entraînements sportifs qui ont lieu en soirée à raison de quatre fois par semaine et qui précèdent le match du week-end. Il connaît des périodes durant lesquelles le temps est relativement lâche, partagé de manière diffuse entre des sociabilités masculines avec d'autres footballeurs et des moments de solitude dans sa chambre chez sa mère. Aussi, depuis la rupture avec sa copine avec qui il est resté six ans, il n'entretient que des liaisons ponctuelles qu'il subordonne à son engagement sportif et aux sociabilités masculines dans lesquelles il s'inscrit. Ces périodes alternent avec d'autres moments où le temps est plus ordonné, marqué par des missions de travail intérimaire ou encore par des efforts pour se constituer un programme sportif complémentaire aux entraînements collectifs. C'est ainsi qu'accompagné d'Alim, fidèle compagnon de « vestiaire », il s'oblige tous les matins durant six mois à effectuer un travail physique complémentaire (course et musculation) afin de s'imposer des contraintes et d'optimiser ses ressources corporelles. Avec les moyens à sa disposition, Nicolas tente ainsi d'organiser sa vie pour le football qui constitue sa raison d'être.

En janvier 2007, il m'explique qu'il aspire toujours à faire du football son métier : « Là, maintenant, mon ambition c'est pas d'être pro, c'est d'en vivre. Tu vois ce que je veux dire ? Mais j'ai toujours l'ambition de faire ma vie dans le foot... Même si, tu sais, il y en a beaucoup qui, à un moment donné, vont se dire "non", moi pour l'instant j'ai toujours cette optique. » S'il est parvenu à acquérir une certaine reconnaissance au sein du club, Nicolas perçoit la distance qui le sépare des joueurs professionnels qui évoluent dans l'équipe professionnelle de Ligue 2. Parvenir à signer à terme un contrat de joueur professionnel à l'Olympique est un idéal peu réalisable à ses yeux, d'autant plus que la grande majorité des jeunes joueurs du club qui ont récemment eu une position analogue à la sienne n'y sont pas parvenus (il regrette d'ailleurs que les dirigeants de l'Olympique ne fassent pas « confiance aux jeunes »). Vouloir « vivre du football », c'est alors d'abord mettre en pratique un principe de réalité selon lequel il serait peu raisonnable d'envisager intégrer à court terme l'espace du football professionnel, que ce soit en jouant à l'Olympique ou dans un autre club professionnel français. Vouloir « vivre du football », c'est alors souhaiter être footballeur « à temps plein », tirer des revenus suffisants pour ne faire que du football, tout en étant situé à distance de l'espace du football professionnel et ne pas pouvoir se penser

et se dire « pro ». Une telle aspiration devient intelligible quand on sait que le marché du travail footballistique français ne se confond pas avec le seul espace du football professionnel et qu'il existe un marché du travail footballistique amateur aux frontières relativement floues [encadré 2]. La socialisation footballistique de Nicolas l'a amené à avoir une image relativement précise d'un marché du travail footballistique amateur où il est possible de trouver des employeurs pour mener durablement une carrière professionnelle de footballeur : le National et le CFA. Enfin, les aspirations professionnelles de Nicolas à ce moment de son parcours s'éclairent aussi dans son rapport à celles de son ami Alim. Ce dernier est parvenu à se faire embaucher au cours de l'été 2006 comme éducateur dans un club de football amateur en contrepartie de son engagement avec l'équipe première qui évolue en CFA2. Reste qu'une telle perspective rebute Nicolas qui n'est pas prêt, à 21 ans, à subordonner son engagement sportif à d'autres impératifs, à jouer dans un club de niveau inférieur pour trouver un emploi :

« Un truc comme Alim, ça te conviendrait ?

Nicolas : Je ne pense pas... Parce que... Peut-être si, pour changer d'air, pour voir un peu [Ne montre aucun entrain]... Mais je penserais pour l'avenir : après tu te dis que si tu veux aller dans un bon club et que tu dis : "j'ai joué en CFA2..." ... Tu vois ce que je veux dire... [Signifie que le club est situé trop bas dans la hiérarchie sportive].

T'aimerais trouver...

Nicolas : En CFA oui, mais voilà, je te dis, je sais que c'est dur. »

(Entretien de janvier 2007)

Dans la situation de Nicolas, parvenir à « vivre du football » n'est pas aisé. N'ayant jamais évolué au-delà du championnat de CFA2 et n'entretenant aucune relation avec des intermédiaires du marché, cette perspective passe exclusivement par la production de performances et l'espoir d'être finalement « repéré » par les dirigeants d'un club qui lui offrirait une proposition d'emploi. Accompagné de Willy, un ancien compagnon de vestiaire de l'Olympique de sept ans son aîné et dont il est resté très proche, qui est lui-même engagé sur ce segment secondaire du marché du travail footballistique, il tente à deux reprises de séduire les dirigeants de clubs de CFA durant les trêves estivales en partant faire des « essais », sans finalement obtenir de propositions satisfaisantes au regard de sa situation actuelle. Il n'a alors pas d'autre choix que de poursuivre son engagement localement au club de l'Olympique. Mais ses attentes sont

structurellement limitées dans le temps. En janvier 2007, alors âgé de 21 ans, Nicolas me dit qu'il s'est donné encore deux ans pour parvenir à « vivre du football », conscient que son avancée en âge restreint ses possibilités de carrière.

Encadré 2 :

Le marché du travail footballistique français au-delà des catégories institutionnelles « professionnel »/« amateur »

L'espace du football professionnel français est géré par la Ligue de football professionnel (LFP) par voie de délégation de la Fédération française de football (FFF) et regroupe principalement les clubs employeurs et les footballeurs de Ligue 1 et de Ligue 2, leurs relations étant encadrées par la Charte du football professionnel qui a valeur de convention collective. Seuls les clubs appartenant à cet espace peuvent disposer d'un centre de formation agréé par l'État.

Il importe toutefois de ne pas confondre les catégories institutionnelles (professionnel/amateur) avec la complexité des réalités sociales et économiques. En effet, il existe un marché du travail footballistique amateur. Cependant, à la différence de l'espace du football professionnel, l'encadrement du travail sportif en son sein se caractérise par une certaine opacité. C'est la Fédération française de football qui est chargée d'encadrer les relations de travail dans le football amateur. Celle-ci reconnaît la réalité d'un marché à travers la création d'un statut particulier pour les footballeurs embauchés dans des clubs amateurs : le statut de joueur fédéral. Le joueur fédéral est « un professionnel du football fédéral par la nature salariale de son activité et non par le statut de son club²⁴ ». Seuls les clubs amateurs peuvent embaucher des joueurs fédéraux, à condition d'évoluer en National, CFA, CFA2 ou DH. Officiellement, ces clubs ne peuvent embaucher que des joueurs fédéraux, les joueurs amateurs demeurant tenus à l'écart du salariat footballistique. Le chapitre intitulé « Joueur sous contrat – Joueur amateur » des règlements généraux de la FFF est à

²⁴ « Statut du joueur fédéral », *Les statuts, les règlements généraux*, « Statuts particuliers », Fédération française de football, 2009. Voir plus particulièrement l'article 3 « Obligation de contracter et reclassement amateur ».

cet égard explicite²⁵ : « Est amateur tout joueur qui, s'adonnant à la pratique du football sans but lucratif, n'est pas visé par l'article 46 et ne tire du football, le cas échéant, que des revenus complémentaires » (article 47). « Le joueur amateur doit notamment [...] être en mesure de justifier à toute réquisition de la Commission fédérale du statut du joueur ou de la Commission de contrôle des mutations dont il dépend, qu'il exerce un métier, ou qu'il possède des ressources suffisantes ne devant rien à la pratique du football » (article 48). On peut toutefois s'interroger sur les tensions qui traversent les institutions footballistiques françaises dans la mesure où la législation fédérale semble parfois s'écarter de ces premières règles. Par exemple, l'annexe 3 des règlements généraux portant sur la « rémunération des joueurs amateurs », ne manque pas d'interroger²⁶ : « À l'exception des joueurs autorisés à signer des contrats prévus par l'article 46 des Règlements généraux de la FFF, nul ne peut prétendre faire du football son métier. Les joueurs amateurs peuvent néanmoins être rémunérés par les clubs dans lesquels ils sont licenciés, sous réserve que ces clubs et ces joueurs respectent les obligations légales prévues en la matière (sociales et fiscales notamment). » Si le joueur amateur ne peut faire officiellement du football son métier, il peut en revanche être rémunéré et payer des charges sociales et fiscales. On voit comment les rapports sociaux de travail propres au football amateur se situent dans une zone d'ombre. Ici, les rares enquêtes qui décrivent les conditions d'emploi de footballeurs amateurs sont précieuses et permettent d'approcher la réalité des pratiques économiques sur ce segment du marché. En matière d'emploi, elles donnent à voir un continuum de situations extrêmement diverses allant du salariat légal au travail dissimulé²⁷.

²⁵ « Joueur sous contrat – Joueur amateur », Chapitre 4, *Règlements généraux*, Fédération française de football, 2009. Voir plus particulièrement les articles 46, 47, 48.

²⁶ « Rémunération des joueurs amateurs », *Règlements généraux*, annexe 3, Fédération française de football, 2009.

²⁷ Cf. LOIRAND Gildas. 2007. « Un travail au noir sans raisons économiques. Aspects des résistances au salariat légal dans les associations sportives amateurs », *Économie informelle, travail au noir*, Marne-La-Vallée, 17 septembre 2007 ; HURIAUX Youri, « Les professionnels du sport amateur : analyse sociologique des conditions de travail et de la pratique informelle des sportifs de « haut niveau » amateur », mémoire master STAPS, université Lille 2, 2011, p. 20-76 ; RASERA Frédéric. 2012. « Le métier de footballeur. Les coulisses d'une excellence sportive », thèse de doctorat de sociologie, université Lyon 2, p. 36-40.

b) Aller-retour chez les « pros »

Six mois après notre entretien de janvier 2007, Nicolas continue d'évoluer dans l'équipe réserve du club où il est finalement parvenu à se faire une place. Au début de la saison 2007/2008, les dirigeants de l'Olympique décident de lui donner 400 euros mensuels ajoutés aux primes de matchs qu'il obtenait déjà, émoluments qui restent toutefois non encadrés par un contrat de travail. Cette rétribution est un signe de reconnaissance important à l'égard d'un « jeune » joueur de l'équipe réserve.

Au cours du mois d'octobre 2007, un événement important stimule l'engagement de Nicolas. Alors qu'il est un titulaire indiscuté de l'équipe réserve de CFA2 et qu'il travaille en parallèle à La Poste comme intérimaire, il reçoit un appel inespéré de l'entraîneur de l'équipe professionnelle qui est récemment arrivé au club. Séduit par ses prestations avec l'équipe réserve, il le sollicite pour venir s'entraîner jusqu'à nouvel ordre avec le groupe professionnel. En intégrant ce collectif de travail qui rassemble les joueurs susceptibles de constituer l'équipe professionnelle de Ligue 2, Nicolas tutoie l'élite footballistique. Il côtoie alors quotidiennement des footballeurs professionnels reconnus et découvre un microcosme entièrement organisé autour des impératifs compétitifs. Nouvel arrivant, Nicolas est l'objet des attentions des encadrants sportifs et des joueurs professionnels les plus légitimes qui disposent d'une ancienneté dans le métier. Le premier jour d'entraînement de Nicolas avec l'équipe professionnelle, je me trouve moi-même à l'étage du centre d'entraînement avec Franck (un entraîneur adjoint présent au club depuis 2002) et François (footballeur professionnel âgé de 30 ans arrivé récemment au club durant l'été 2007). Alors que le reste des joueurs se prépare avant l'entraînement, nous discutons des prestations récentes de Nicolas qui lui ont valu cette entrée dans ce groupe d'élite :

« François : Il est pas mal le Nicolas, le jeune là. Il a été bon samedi, technique et tout, bon petit joueur... »

Franck : Lui c'est un bon joueur. Et tu sais, il a failli partir avec d'autres, tu vois dans les clubs à côté, il voulait toucher un peu de thunes. Et moi je me suis battu [il fait allusion au fait que Nicolas aurait pu partir du club professionnel pour aller gagner un peu plus d'argent « au noir » en jouant pour une équipe amateur des alentours]... Tu vois j'ai pas pu retenir tout le monde comme jeunes, mais lui j'ai voulu absolument qu'il reste. Attends, il était à Saint-Étienne et moi Bernard Andreotti [recruteur du club de Saint-Étienne] m'a dit : "Lui, quand il est arrivé, c'était un espoir du football

français, il était trop fort.” Et puis tu vois, le foot tu ne sais pas trop... Bref, il n’a pas réussi et puis nous, on l’a récupéré... Et quand il est arrivé il était cuit physiquement, je te jure il avait même pas 11 de VMA (Vitesse maximale aérobie), il n’avançait plus.

F. Rasera [je suis passif et participe à la discussion de manière très ponctuelle, connaissant nombre d’éléments de la trajectoire de Nicolas] : Il a été surentraîné...

Franck : C’est exactement ça. À Saint-Étienne il a été en surentraînement, il pétait un plomb et puis voilà... Après il a tout recommencé ici. L’année dernière il a fait une bonne saison et puis voilà, c’est un très bon joueur.

François : De toute façon y’a pas de secrets. Quand t’as été en équipe de France, les bases tu les as, t’es un bon joueur. Et il fait quoi à côté ?

Franck : Il bosse à La Poste. Attends, le gars il se lève à 4 heures du matin, t’imagines ? Et là il est à l’entraînement [admiratifs].

François : Et le coach [l’entraîneur principal de l’équipe professionnelle] il l’a vu faire un bon match en CFA2 et il le prend : c’est bien. C’est la première fois qu’il vient voir l’équipe B ?

Franck : Oui.

François : Tu vois, comme quoi.

Le coach de l’équipe professionnelle arrive vers nous...

François [au coach] : On parle de Nicolas. Il est pas mal ?

Coach : Oui c’est un bon petit joueur, propre techniquement, il a fait un bon match.

François : Il était au centre à Saint-Étienne, équipe de France. Y’a pas de secrets, les bases il les a. »

(Notes ethnographiques au centre d’entraînement du groupe professionnel de l’Olympique, 30 octobre 2007)

Ses bonnes performances du moment participent à positionner symboliquement Nicolas à l’échelle du groupe. On parle élogieusement de lui. Franck, présent au club depuis plusieurs années, peut se targuer d’avoir toujours su déceler son potentiel (« j’ai voulu absolument qu’il reste ») malgré le déclassement objectif de Nicolas, alors évincé de son club formateur. En revanche, ceux qui sont arrivés récemment au club saisissent le palmarès du joueur à grands traits. On voit ici comment François s’approprie les informations relatives au parcours de Nicolas : ce dernier est perçu comme un ex-espoir du football français anciennement sélectionné en équipe de France (ce qui est faux, il n’a été « que »

présélectionné) et ses bonnes prestations du moment seraient naturellement à réinscrire dans ce parcours d'excellence (« y'a pas de secrets »).

Pour Nicolas, cette entrée représente alors un marquage symbolique fort. Au contact des « pros », il est euphorique tout en insistant régulièrement sur la nécessité d'être prudent tant il sait que cette reconnaissance demeure encore fragile. Lors de sa seconde semaine de présence dans le groupe, je discute avec lui sur le chemin du retour aux vestiaires après l'entraînement. Je l'interroge sur les modalités d'organisation de son emploi du temps, sachant qu'il travaillait depuis un mois comme intérimaire à La Poste et que ses contraintes d'entraînement se sont désormais accrues, puisqu'il est tenu de s'entraîner une à deux fois par jour le matin ou l'après-midi :

« Ça va au fait Nico, le boulot à La Poste, t'en es où ?

Nicolas : J'ai arrêté le boulot... Ben pas le choix avec les entraînements...

Parce qu'il t'a dit quoi (en parlant du coach) ?

Nicolas : Ben il m'avait dit de venir une semaine et puis là il m'a dit de revenir, et puis, ben là, je ne sais pas trop... Tu vois, c'est pas trop concret... Mais bon, je vis au jour le jour... Si c'est comme ça toute l'année je prends ! (Sourire) ».

(Notes ethnographiques au centre d'entraînement du groupe professionnel de l'Olympique, 8 novembre 2007)

Pour Nicolas, « l'appel » de l'entraîneur de l'équipe professionnelle est perçu comme une chance. Afin de pouvoir se consacrer « corps et âme » au football, il abandonne son emploi d'intérimaire à La Poste. Toutefois, il ne bénéficie d'aucune assurance de rester durablement parmi ce groupe d'élite, et cette élection ne s'accompagne aucunement d'un statut d'emploi plus protecteur. Au fur et à mesure des journées de travail passées avec les « pros », il reçoit la confirmation de la reconnaissance de l'entraîneur qui l'a promu. Malgré l'absence de protection statutaire, il vit pleinement cette expérience, au jour le jour, sous le mode d'une « glorieuse incertitude²⁸ » que je saisis régulièrement lorsqu'il me lance avec sourire : « L'aventure continue ! » Seul l'entraîneur a le pouvoir de décider si cette « aventure » peut se poursuivre ou non.

²⁸ SCHOTTE Manuel. 2010. « La "glorieuse incertitude". Genèse et structure du marché du travail athlétique », in FAURE Jean-Michel, FLEURIEL Sébastien (dir.). *Excellences sportives. Économie d'un capital spécifique*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, p. 89-112.

Son appartenance à cette élite sportive est donc très incertaine, tant elle est indexée à la reconnaissance personnalisée d'un entraîneur qui reconnaît ses qualités. Cette fragilité devient saillante lorsque ce dernier est licencié par le président du club pour insuffisance de résultats sportifs. Le nouvel entraîneur souhaite réduire le nombre de footballeurs présents dans le collectif de travail et se sépare d'abord des jeunes joueurs les moins établis qu'il ne connaît pas. Cette gestion flexible de la main-d'œuvre sportive oblige alors Nicolas à quitter le collectif. Alors qu'il recevait régulièrement les louanges du précédent entraîneur qui avait récemment décidé de le garder dans le groupe jusqu'à la fin de la saison en lui laissant même parfois espérer la possible signature d'un contrat de joueur professionnel, il doit faire face à un revers arbitraire. Au début de l'année 2008, il se retrouve dans la position qui était la sienne quelques mois auparavant : un joueur amateur de l'équipe réserve.

III- Le désenchantement d'une vocation

a) Signer un « contrat première embauche » dans un club rural de CFA2

À 22 ans, l'éviction de Nicolas du groupe professionnel de l'Olympique marque un nouveau tournant dans sa trajectoire. Il vit douloureusement cette sanction qu'il juge arbitraire et qui sonne comme la fin brutale d'un parcours semé d'obstacles. De retour avec les « jeunes » de l'équipe réserve, il ne s'investit plus avec la même verve, pratiquant le plus souvent sur un mode proche du dilettantisme :

« C'est dur à avaler. Tu te dis : "Encore une déception..." Tu te dis : "J'étais proche..." Je n'y étais pas... Mais proche... Tu touches... Mais tu ne l'atteins pas. T'es pas dedans... J'avais un pied, mais tu ne rentres pas quoi ! Comme ça. Du jour au lendemain. Sur une décision du président qui vire son entraîneur, l'entraîneur qui arrive qui décide de ne pas continuer avec un jeune [...] Après, c'était la descente. Dans la tête ça n'allait plus. Je suis passé en CFA2... Je jouais, mais parce que j'étais allé en pro avant... Mais je ne méritais pas de jouer... J'étais pas performant, dans la tête je pétais les plombs, c'était une catastrophe, ça n'allait plus. J'ai fait une fin de saison catastrophique. La déception. Parce que je me suis dit que c'était la dernière chance de réussir pour moi. »

(Entretien d'avril 2010)

Durant un an et demi, Nicolas va poursuivre cet engagement sans projection dans l'avenir, vivant au jour le jour, soutenu par des pairs dont certains connaissent des difficultés analogues d'entrée sur le marché du

travail. Il joue dans l'équipe réserve du club sans grands espoirs de réintégrer à nouveau le groupe professionnel qui apparaissait, dans sa position, la seule voie de salut. En l'espace de quelques mois, il a perdu le crédit qu'il avait acquis et qui faisait encore de lui un joueur au potentiel prometteur²⁹.

Déclassé à l'échelle de l'Olympique, Nicolas est néanmoins parvenu à se faire un nom sur la scène locale. À la fin de la saison sportive 2008/2009, il est sollicité par les dirigeants d'un club amateur de CFA2 d'une commune rurale industrielle de 2 000 habitants situé à 30 kilomètres. Plusieurs entraîneurs de l'Olympique lui conseillent vivement de saisir cette offre et l'invitent à partir³⁰. Nicolas n'est pas particulièrement motivé, mais n'a guère le choix. Les dirigeants lui proposent un contrat d'aide à l'embauche d'un an rémunéré au Smic. En plus de son engagement pour l'équipe première du club, il est assigné à différentes tâches plus ou moins précises, allant de l'encadrement des enfants le mercredi après-midi à des tâches d'exécution diverses (rangement de matériel, entretien des pelouses, etc.) aux côtés de bénévoles. Bénéficiant là encore de primes de matchs variables en complément de son salaire et continuant de vivre chez sa mère, cette situation le dote encore d'une certaine assise matérielle. Même si cet emploi précaire l'éloigne des aspirations sportives qu'il avait nourries jusque-là, il lui permet de continuer à se consacrer quasi exclusivement à la pratique du football. Avec un autre joueur, Rachid, Nicolas bénéficie d'un statut particulier au sein du club dans la mesure où ils sont les deux seuls footballeurs à être véritablement employés pour jouer essentiellement au football.

Mais la relation avec les dirigeants va se tendre au cours de l'année. Ces derniers jugent que Nicolas et Rachid ne sont pas suffisamment investis au club. En effet, au fur et à mesure de la saison, tous deux se dérobent progressivement devant une grande partie de leur travail. Le récit de Nicolas permet de saisir comment cette esquive s'inscrit au croisement de plusieurs facteurs. D'abord, Nicolas s'est engagé avec le club pour offrir sa force de travail footballistique. Au cours de l'entretien que je réalise avec lui en avril 2010, il tient tout particulièrement à

²⁹ Il voit arbitrairement son « fixe » divisé par deux au début de la saison sportive 2008/2009, rabaissé à 200 euros mensuels.

³⁰ Chaque fin de saison, plusieurs « jeunes » joueurs qui évoluent dans l'équipe réserve de l'Olympique quittent ainsi le club pour partir jouer dans des équipes du département qui évoluent en CFA2 ou en DH.

souligner son investissement dans les activités qui font directement appel à son savoir-faire sportif, en insistant notamment sur le plaisir qu'il prend à encadrer de manière assidue les entraînements des enfants sur des créneaux horaires précis. En revanche, il ne comprend pas la nécessité de sa présence continue au club pour réaliser des tâches d'exécution disparates (rangement du matériel, reboucher les trous des terrains, etc.) qui ne s'inscrivent pas dans un emploi du temps précis. Il a plutôt l'impression d'être tenu d'être présent par obligation contractuelle, alors même qu'on ne lui donne pas de travail consistant à faire et que les autres salariés et bénévoles prennent déjà en charge ces tâches³¹. De plus, Nicolas a jusqu'ici bénéficié d'un ensemble de ressources matérielles qui lui ont permis de se consacrer exclusivement au football tout en étant tenu à l'écart de la nécessité de rechercher un emploi stable. Lorsqu'il signe dans ce club rural de CFA2, il y trouve des conditions lui permettant de perpétuer ce style de vie organisé autour du football, et ce, d'autant plus que sa famille a toujours soutenu son engagement sportif, qu'il est encore célibataire et n'est pas contraint par des impératifs d'entrée dans la vie adulte. Dès lors, il ne semble pas prêt à se dévouer aux dirigeants du club dans l'espoir de bénéficier de leur appui pour trouver à terme un emploi stable comme cela a pu être le cas pour certains de ses coéquipiers.

En avril 2010, Nicolas a le sentiment que le conflit latent qui oppose Rachid et lui-même à leurs dirigeants ne leur permettra pas de voir leurs contrats renouvelés. Dans ce contexte, quand je l'interroge sur la manière dont il envisage son avenir à court terme, il évoque encore, sans grande conviction, l'éventualité de quitter la région et partir « faire des essais » dans des clubs de CFA ou National, comme s'il savait déjà que ce projet était voué à l'échec. Parallèlement, il commence à envisager, à tâtons, d'autres perspectives professionnelles. Ayant consacré sa vie au football, il perçoit sa fragile position lorsqu'il tente de se projeter dans l'avenir en dehors de son domaine de prédilection : « Je regarde mon CV : par rapport au travail, je n'ai rien fait ! » Dans le domaine sportif, il aimerait

³¹ Sur les relations de travail dans le monde sportif associatif, voir notamment CHEVALIER Vèrène, FLEURIEL Sébastien. 2008. « Travail bénévole et marché du travail sportif », *Les mondes du travail*, n° 5, p. 67-79 ; LOIRAND Gildas. 2003. « Des relations "d'homme à homme" au contrat de travail », in CHAUCHARD Jean-Pierre, HARDY-DUBERNET Anne-Chantal (dir.). *La subordination dans le travail*, Paris, La Documentation française, p. 129-148.

pouvoir travailler auprès de « jeunes », dans le sport en général et le football en particulier³². Reste que cette perspective demeure floue et qu'il doit faire face sur le terrain sportif au retour de la logique scolaire dans la mesure où les qualifications dans ce domaine demeurent assujetties à un encadrement spécifique qui tend à dévaloriser son propre savoir-faire incorporé :

« Là j'ai passé mon Initiateur 1, je compte continuer à faire l'Initiateur 2 et l'animateur senior (diplômes fédéraux). Mais c'est pareil, je ne suis pas doué pour faire ça. Je ne sais pas, j'ai du mal... En fait, j'y arrive tout seul mais dès que c'est méthodique je n'y arrive plus. Tu vois ce que je veux te dire ? Tu vois par exemple quand t'as un inspecteur qui te surveille : j'aime pas, c'est pas naturel... Tu vois en plus y'a beaucoup de par cœur dans leurs trucs : j'aime pas trop. Mais ça me plaît d'entraîner les jeunes, j'adore ça ! »

(Entretien d'avril 2010)

Finalement, les dirigeants ne souhaitent plus que Nicolas reste au club à la fin de la saison 2009/2010. Il ne reçoit pas de propositions et ne prospecte pas pour s'établir dans un autre club de la scène locale, scène qui semble constituer désormais le seul espace des possibles où il peut tenter de rentabiliser ses ressources sportives. Las, il ne cherche pas d'autres pistes et décide de mettre la pratique du football de côté. Il se retrouve alors dans une situation inédite : il n'est plus engagé dans le football institutionnalisé, il est sans emploi et éloigné de tout dispositif de formation professionnelle. Il a 25 ans.

b) Trouver un « travail » : le football entre ressource et handicap

Jusqu'ici, l'engagement sportif de Nicolas le dotait d'un certain statut et le préservait, non sans ambiguïté, de la recherche d'un avenir professionnel autre que dans le football. Ses proches sont alors particulièrement inquiets de son « choix », tant le football a toujours fait partie de sa vie et qu'en dehors de cet univers il semble dépourvu de ressources : « Ça a inquiété toute la famille, car j'avais fait ça toute ma vie. Tu te rends compte, toute ta vie tu fais ça et à un moment donné t'arrêtes le

³² Sur la conversion d'une passion sportive dans le monde du travail sportif, voir notamment CHEVALIER Vèrène, DUSSART Brigitte. 2003. « De l'amateur au professionnel : le cas des pratiquants de l'équitation », *L'Année sociologique*, vol. 52, n° 2, p. 459-476 ; LE MANCQ Fanny. 2008. « Des carrières semées d'obstacles : l'exemple des cavalier-e-s de haut niveau », *Sociétés contemporaines*, n° 66, p. 127-150.

foot ! Ils se demandaient ce que j'allais faire... J'avais pas de formation, pas d'études. »

Dans ce contexte, Nicolas se tourne malgré tout vers la recherche d'un emploi. Par l'intermédiaire d'un ami propriétaire d'une affaire de restauration rapide, il débute en novembre 2010 un travail « au noir » rémunéré l'équivalent du Smic, l'illégalité de son emploi lui permettant de cumuler avec l'indemnité chômage. Lorsque je m'entretiens avec lui en janvier 2011 alors qu'il travaille dans ce restaurant, il me confirme qu'il a définitivement abandonné l'ambition de faire du football son métier, les difficultés rencontrées ayant eu raison de sa foi. Il sait sa situation fragile et se raccroche à ce « petit boulot » du moment qu'il veut provisoire. Ce qu'il aimerait désormais, c'est pouvoir trouver un « travail » et reprendre le football dans une équipe de la scène locale sans enjeux de professionnalisation sportive :

« Comment tu vis cette situation ?

Nicolas : Pour l'instant ça va. J'ai un petit boulot... Mais à part ça... J'aimerais bien me "construire" en ayant un bon travail pour me mettre dedans... Mais... Pour l'instant ça va, au niveau moral je le vis bien le fait d'avoir arrêté le foot et tout ça... Mais j'ai toujours l'idée de reprendre le foot, à Fleuron par exemple [club local de niveau régional où évoluent certains de ses amis], j'aimerais bien aller là-bas.

Mais plus dans la perspective... De faire ta vie dans le foot ?

Nicolas : Non parce que j'y arrive pas. J'arrive pas à trouver un club... De CFA ou de National... Je n'y arrive pas. »

(Entretien de février 2011)

Ayant consacré sa vie au football, Nicolas a beaucoup de mal à se projeter dans un métier précis, mais nourrit néanmoins certaines aspirations. Il n'envisage pas de faire un métier routinier où il serait réduit à des tâches d'exécution. Âgé de 25 ans, il a toujours eu les ressources matérielles pour vivre une « passion » qui lui a permis, malgré les épreuves d'un parcours bigarré, de bénéficier d'une certaine reconnaissance symbolique. Cela semble l'avoir doté d'aspirations qui ne peuvent se réduire à l'établissement dans un métier déclassé que rappelle en fond l'univers ouvrier : « T'as pas d'objectifs quand tu bosses à l'usine ou à La Poste. C'est quoi l'objectif ? Tu fais tes heures et tu rentres chez toi [souffle]. » Au contraire, il adhère à une rhétorique de la réalisation de soi dans le travail en insistant principalement sur deux grandes dimensions : avoir une autonomie et être au contact des gens. À cet égard, tout en étant

fragilisé par la précarité de sa situation, il insiste sur le plaisir qu'il éprouve actuellement dans son travail au restaurant où il assume des responsabilités (il tient souvent seul l'affaire) et peut discuter avec les clients. Reste que les perspectives professionnelles qui s'offrent actuellement à lui sont réduites. Suite à ses interactions avec Pôle Emploi, il évoque vaguement un projet de création d'entreprise sans toutefois pouvoir le préciser. Quelques semaines après notre entretien, Nicolas est contraint d'arrêter ce travail dissimulé. Il se retrouve à nouveau sans emploi en n'ayant aucune perspective professionnelle solide.

C'est finalement par l'intermédiaire des ressources acquises dans l'univers du football que Nicolas va obtenir, peu de temps après avoir quitté son travail au restaurant, des débouchés professionnels plus concrets. Au cours de l'été 2011, il reprend le football dans un club de division Honneur où jouent plusieurs de ses amis et où il peut facilement faire valoir son passé sportif. À la recherche d'un emploi, il peut s'appuyer sur les ressources de dirigeants du club qui, en contrepartie de son engagement sportif, prospectent pour lui. Au début de la saison sportive, le président du club le met en relation avec le patron d'une entreprise locale qui pourrait l'embaucher sur un poste de commercial. Si la perspective de faire une carrière professionnelle de footballeur s'est éloignée, son engagement footballistique le dote tout de même de ressources non négligeables dans sa recherche d'emploi sur la scène locale. À la même période, il reçoit une proposition d'emploi pour être vendeur dans un magasin de vêtements de mode à Paris. Là encore, l'origine de cette offre n'est pas sans lien avec son engagement footballistique. Depuis qu'il l'a rencontré en 2003 à l'Olympique alors qu'il venait de quitter le centre de formation de Saint-Étienne, Nicolas est toujours resté en contact avec Willy qu'il décrit comme un « grand frère » (Willy a sept ans de plus que lui). Originaire de la banlieue parisienne, ce dernier a réalisé une « petite » carrière professionnelle de footballeur sur le marché du travail amateur dans des clubs de National et de CFA, principalement en région parisienne. Au fur et à mesure de leur relation, Nicolas a intégré le cercle des amis proches de Willy qu'il décrit comme regroupant essentiellement des pères de famille issus de quartiers populaires de banlieue parisienne, engagés dans les univers sportifs et artistiques (danseurs, chanteurs, etc.)

et bien intégrés dans l'emploi³³. C'est par l'intermédiaire de l'un d'entre eux que Nicolas reçoit cette proposition.

Finalement, il décide d'accepter cette dernière offre. Au-delà de son intérêt pour l'univers de la vente et son goût prononcé pour les vêtements de mode, ce choix se conçoit comme une possibilité de tenter l'aventure d'une vie parisienne perçue comme étant symboliquement plus attrayante que sa vie routinière dans l'espace local (« Marre de rester à stagner ici, envie de voir autre chose »). La mère de Nicolas partage d'ailleurs cette croyance et lui conseille également de « monter à Paris »³⁴. En outre, Nicolas dispose de plusieurs ressources sociales pour soutenir ce projet de mobilité : il est déjà bien inséré dans les sociabilités parisiennes liées à son ami Willy et peut revenir très régulièrement en train voir ses proches dans sa ville d'origine grâce aux relations professionnelles de son père qui travaille à la SNCF³⁵.

À 26 ans, Nicolas part donc travailler comme vendeur à Paris. Après avoir été mis à l'essai trois mois, il signe un contrat de travail à durée indéterminée pour un salaire net mensuel de 1 300 euros auquel viennent s'ajouter des primes dont Nicolas estime qu'elles augmentent en moyenne son salaire de 200 euros par mois. Il aime son travail de vendeur pour une marque qu'il apprécie et apprend également d'autres tâches au gré de la gestion interne flexible de la main-d'œuvre (gestion de stocks, livraison, etc.). Il vit en collocation dans le 12^e arrondissement de Paris et a une activité sociale relativement importante ; il joue notamment toutes les semaines au football en salle avec des amis de Willy et sort régulièrement à Paris dans le cadre d'événements festifs organisés par la marque de vêtements pour laquelle il travaille.

Mais, dix mois après avoir commencé ce travail, les enjeux footballistiques vont brusquement revenir dans la vie de Nicolas, par l'intermédiaire de son ami Willy. Par le passé, ce dernier a joué plusieurs saisons dans un club de CFA de la région parisienne où il a gardé de bons contacts avec les dirigeants. Ayant peu de moyens financiers pour recruter

³³ Nicolas a notamment fait partie du cercle restreint des amis qui ont participé à l'enterrement de vie de garçon de Willy organisé aux États-Unis, à Las Vegas.

³⁴ On peut émettre l'hypothèse que la dimension « extraordinaire » d'un devenir parisien est un moyen de reconverter des attentes d'une mère à l'égard d'un fils qui a toujours été engagé dans un « monde à part ».

³⁵ Comme me l'explique Nicolas en mars 2013, il parvient toujours à s'arranger pour voyager gratuitement en bénéficiant notamment des solidarités entre cheminots.

des joueurs réputés et rivaliser sportivement avec les autres clubs de CFA, les dirigeants du club recherchent des joueurs susceptibles de pouvoir évoluer à ce niveau et sollicitent Willy pour savoir s'il connaît de « bons » footballeurs qui pourraient être intéressés. Ce dernier propose alors à Nicolas de s'engager avec le club, arguant que c'est peut-être une occasion pour lui de se faire enfin une place dans le haut de la hiérarchie du football amateur (il me dit : « Ils cherchent des joueurs pour jouer en CFA... Ça peut te relancer, on ne sait jamais. ») Cette proposition ravive les aspirations sportives de Nicolas, qui étaient en veille depuis quelque temps. Il accepte avec entrain. Mais, n'ayant jamais joué à ce niveau de compétition et ayant arrêté la pratique du football en club depuis presque un an, il n'est pas en position de faire valoir économiquement sa force de travail³⁶. Le club lui donne 150 euros par mois et 100 euros de primes de matchs (non déclarés), ce qui le situe parmi les joueurs les moins bien payés du collectif.

Pour Nicolas, cette reprise du football avec une équipe de CFA est l'occasion de jouer à un niveau de compétition auquel il n'a jamais évolué et de voir si, dans ce contexte, il peut se démarquer pour se faire embaucher comme footballeur à plein temps dans un club. Il est à nouveau pris par les enjeux de professionnalisation sportive :

« Nicolas : Si j'ai repris le foot c'était pour me prouver quelque chose. Soit je vois que je n'avais pas les moyens ou les qualités pour réussir et je m'en fais une raison, soit je suis performant et je peux rebondir...

Rebondir », c'est-à-dire ?

Nicolas : Rebondir, c'est-à-dire de faire une bonne saison, d'avoir des clubs et de gagner de l'argent avec le foot.

Quand tu penses à des clubs, des clubs pros ?

Nicolas : Non pas forcément, National ou CFA. Voilà, et d'en vivre comme ça. »

(Entretien de mars 2013)

Ce retour dans le jeu footballistique s'accompagne d'un investissement particulièrement important. Nicolas est très motivé et prend un grand plaisir à retrouver le quotidien d'une équipe de football de haut niveau amateur : « Ça m'a reboosté ! Ça m'a fait du bien... Juste repren-

³⁶ Lorsqu'il était à l'Olympique, il n'a jamais participé à un match de compétition à un niveau supérieur au CFA2.

dre le car avec toute l'équipe ça me faisait du bien... Ou tu vois, être dans les vestiaires, avoir cette ferveur dans les vestiaires, ça me manquait. » Mais rapidement, il a bien du mal à jongler entre son activité professionnelle et son activité sportive. S'entraînant trois à quatre fois par semaine en soirée, il tente de s'arranger avec ses collègues pour se libérer plus tôt. Les ajustements sont d'autant moins tenables que les matchs de championnats ont lieu en général les samedis et régulièrement à grande distance de Paris. Face à ces difficultés d'organisation, il est contraint de faire un choix. La force de sa socialisation footballistique est telle que, dans ce contexte, il souhaite quitter son emploi :

« Nicolas : Par rapport au boulot, je savais qu'il fallait que je le quitte. J'ai quitté le boulot.

Mais tu me disais que le fait d'arrêter le foot, d'avoir un boulot bien carré ça fait du bien...

Nicolas : [Dépité] Et voilà [d'accord avec ce que je lui objecte] je suis revenu dedans...

Tu ne pouvais pas faire les deux ?

Nicolas : Non. Parce que tu sais, dans le prêt-à-porter tu travailles obligatoirement le samedi. Et nous, on travaillait samedi et des fois le dimanche. Donc c'était impossible. Pendant un mois et demi j'ai pu m'arranger déjà à avoir mes week-ends alors qu'ils n'ont jamais vu ça dans le prêt-à-porter là-bas. Ils me disaient : "T'es un privilégié, jamais on a fait ça à qui que ce soit." Ça a duré un mois et demi et au bout d'un mois et demi on s'est mis en accord. Ça faisait un an au mois d'octobre pile poil pour arrêter. Je leur avais dit d'essayer de me trouver un travail dans les bureaux, que je puisse travailler et jouer. Je devais gérer les stocks, mais ça ne s'est pas fait, car ils avaient déjà un employé. Donc j'ai arrêté. »

(Entretien de mars 2013)

Nicolas parvient à négocier son départ avec son employeur pour toucher l'indemnité chômage qui lui donne une assise matérielle pour se consacrer exclusivement au football. À 27 ans, il retrouve alors le cadre de vie qu'il a connu depuis sa sortie du centre de formation de Saint-Étienne il y a près de neuf ans. Sa vie est à nouveau entièrement organisée autour de sa passion pour le football : il a déménagé pour se rapprocher de son lieu d'entraînement, s'entraîne quasiment tous les soirs et joue en compétition les week-ends. Sa nouvelle position ravive l'intérêt de son grand-père qui était très peiné qu'il se soit désengagé et qui est désormais heureux de suivre à nouveau son petit-fils qui évolue à un bon

niveau de compétition (Nicolas joue régulièrement en CFA contre des équipes réserves de clubs professionnels de Ligue 1). Mais sa nouvelle situation a également des effets négatifs qui luttent avec ses aspirations à vouloir entrer dans un mode de vie plus stable, comme c'est désormais le cas de la majorité de ses amis. Il s'ennuie durant une grande partie de son temps libre et aimerait bien pouvoir trouver un travail conciliable avec sa pratique du football à un bon niveau de compétition. Plus généralement, Nicolas ressent que son engagement footballistique le confine dans une apesanteur sociale qui l'empêche d'entrer pleinement dans la vie adulte à laquelle il aspire³⁷. En effet, son souhait d'avoir un « travail » se complète aujourd'hui avec celui de fonder une famille en empruntant le même chemin que la majorité de ses amis déjà parents. Autant d'attentes qui lui semblent de plus en plus incompatibles avec l'instabilité dans laquelle le place son engagement footballistique (« Ça fait bien longtemps que j'ai pas eu de copine. Avec le foot, c'est compliqué, tu ne peux pas te stabiliser »). Nicolas est tiraillé. C'est pour cette raison que de manière tout à fait paradoxale, alors qu'il vient de quitter son emploi pour vivre pleinement son engagement sportif, la perspective de « vivre du football » lui apparaît finalement moins attrayante. Il garde encore un très mince espoir de pouvoir entrer plus solidement dans un univers professionnel qui a toujours mobilisé ses intérêts, mais n'est en revanche pas prêt à tout mettre en œuvre pour chercher un débouché professionnel dans le football, d'autant plus que son avancée en âge limite considérablement ses perspectives de carrière : « Aujourd'hui, si y'a un club qui me veut et qui me fait signer un bon contrat, j'irai. Mais j'irai pas chercher un club. J'irai chercher un travail, pour vraiment me lancer dans la vie, avoir une femme, avoir un métier stable, construire sa maison... Une vie d'adulte quoi. »

Si Nicolas a le sentiment d'être, plus que jamais, à un moment charnière de son existence, il apparaît relativement plus confiant que par le passé sur ses capacités à se stabiliser professionnellement. Il évoque plusieurs perspectives : repartir dans sa ville natale pour rejouer au club de Fleuron et éventuellement pouvoir prendre le poste de commercial qu'on lui avait proposé un an plus tôt ou bien alors rester à Paris pour prospecter. Comme si l'expérience de ses dernières années, durant les-

³⁷ MAUGER Gérard. 1995. « Jeunesse : l'âge des classements. Essai de définition sociologique d'un âge de la vie », *Recherches et prévisions*, n° 40, p. 19-36.

quelles il a pu constater que son réseau de relations sociales construit principalement autour du football était relativement efficient, lui donnait une petite assurance. Celle-ci est d'autant plus palpable qu'il a également le sentiment que sa participation récente au championnat de CFA ne peut que renforcer une réputation sportive dont il avait déjà pu pressentir la rentabilité par le passé : « Quand tu dis tu joues en CFA, les gens ils sont là : "Ah ouais, quand même !" Tu tombes sur un patron ou un mec qui suit un peu le football, ça peut servir. » Nicolas ne pense plus sa situation uniquement en termes de déficit (de diplômes scolaires notamment), mais a conscience des ressources dont l'a doté sa socialisation footballistique.

Conclusion

L'étude de la trajectoire de Nicolas permet de saisir les conditions sociales qui contribuent à entretenir les espoirs de professionnalisation sportive d'un jeune footballeur exclu de la « voie royale » d'accès au métier. Initialement apprenti footballeur au sein d'une institution de formation agréée par l'État, Nicolas se retrouve dans une situation de relative indétermination lorsqu'il en est évincé à l'âge de 18 ans. Déscolarisé, engagé « corps et âme » dans le football depuis son plus jeune âge et soutenu par ses proches qui continuent de croire en lui, il a encore les yeux bien rivés sur un devenir de sportif professionnel. Mais les difficultés à se reclasser sur le marché de la formation le contraignent à retourner dans sa ville natale où il peut bénéficier du soutien matériel et affectif de sa famille tout en se réengageant dans le club de football amateur de ses débuts dont l'équipe première évolue alors en National (3^e division française). À distance des institutions footballistiques les plus légitimes, ayant perdu son statut d'apprenti footballeur, il tente de raccrocher l'univers scolaire « ordinaire » qui demeure plus attractif que l'univers ouvrier. Mais son retour à l'école à 19 ans, en 1^{re} sciences et technologies tertiaires, est de courte durée tant il est peu disposé à répondre favorablement aux contraintes du cadre scolaire. Dès lors, la pratique du football redevient son occupation principale, quand bien même il reste officiellement un joueur « amateur ». Il évolue dans l'équipe réserve de son club qui vient tout juste d'accéder à la Ligue 2 professionnelle et pratique de manière intensive aux côtés de pairs footballeurs également fortement mobilisés. Dans ce contexte, Nicolas bénéficie d'un ensemble de ressources matérielles qui lui permettent de soutenir son engagement sportif. Il

est « nourri-logé » chez sa mère, use en dilettante du travail intérimaire et reçoit, en dehors des cadres du droit du travail, des rétributions financières variables et incertaines de la part des dirigeants du club. Autant d'éléments qui lui permettent de faire perdurer une jeunesse sociale entièrement organisée autour de la pratique du football. Dans une telle situation, ces aspirations tendent toutefois à se recomposer. Focalisé à ses débuts sur les positions les plus prestigieuses de l'espace du football, consacrées par le label professionnel, Nicolas fait de nécessité vertu et se projette désormais sur le segment amateur du marché du travail footballistique français, lieu où se distribuent également des ressources économiques et symboliques. L'espoir de parvenir à « vivre du football » s'est alors substitué à celui de devenir « footballeur professionnel ». Mais la croyance de Nicolas en ses chances de parvenir à mener une carrière professionnelle de footballeur, même à distance de l'élite, s'étiole à mesure que l'espace des possibles accès à un marché se réduit, jusqu'à se confiner à un espace local ou à reposer sur des liens très électifs. Elle se fragilise d'autant plus qu'il avance en âge et qu'il tend à développer des aspirations à une vie structurée autour d'un modèle familial traditionnel que ne permet pas de combler la situation d'apesanteur sociale dans laquelle il a été amené à entretenir son engagement footballistique. Reste que les ressources dont Nicolas dispose pour s'établir professionnellement sont relativement limitées et se concentrent essentiellement dans l'espace du football. S'il ne parvient pas à faire du football son métier, il peut en revanche s'appuyer sur le football pour trouver un métier. De ce point de vue, l'analyse de sa trajectoire permet de dépasser les visions tant populistes que misérabilistes communément associées à l'engagement dans le métier de footballeur³⁸. Dépassant le simple constat institutionnel de « l'échec », cette étude de cas montre non seulement les conditions sociales du maintien durable de la croyance en un destin sportif, mais également les ressources qui peuvent être appropriées dans l'espace du football, même à distance des positions les plus prestigieuses.

À travers le cas de Nicolas, on voit tout l'intérêt qu'il y a à élargir le champ d'étude sociologique du travail sportif. À ce jour, la grande majorité des enquêtes se focalisent sur les élites sportives instituées, la sociologie du travail sportif s'apparentant très souvent à une sociologie des

³⁸ GRIGNON Claude, PASSERON Jean-Claude. 1989. *Le savant et le populaire : misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature*, Paris, Seuil.

élites sportives définies à partir de statuts institutionnels (professionnel ou haut niveau³⁹). Dans le cas particulier du football, les recherches se sont ainsi essentiellement centrées sur l'espace du football professionnel. Or, le parcours de Nicolas donne à voir des frontières objectives et subjectives du travail footballistique poreuses qui ne se réduisent pas à cette division institutionnelle professionnel/amateur⁴⁰. Cette étude de cas montre ainsi l'intérêt qu'il peut y avoir à prolonger les recherches sur le travail footballistique en milieu amateur, que ce soit en questionnant les enjeux qui président à l'encadrement institutionnel (ou à son absence) de ce segment du marché ou en analysant les rapports sociaux qui s'y nouent et les modes de socialisation de ceux qui s'y engagent.

³⁹ Sur la construction sociale des statuts qui structurent le champ sportif français, voir notamment ROBERT Sylvain. 1999. « Amateurs et professionnels dans le basket français (1944-1975) : querelles de définition », *Genèses*, n° 36, p. 69-91 et FLEURIEL Sébastien. 2004. *Le sport de haut niveau en France. Sociologie d'une catégorie de pensée*, Grenoble, PUG.

⁴⁰ Sur l'intérêt qu'il y a à dépasser les frontières institutionnelles en sociologie du travail, voir notamment CHEVALIER Véréne, SIMONET Maud. 2012. « Au-delà des frontières : les "carrières invisibles" » de Kaplan Daniels et le « "loisir sérieux" de Stebbins », in BERCOT Régine, DIVAY Sophie, GADEA Charles (dir.). *Les groupes professionnels en tension. Frontières, tournants, régulations*, Toulouse, Octarès, p. 87-95.